Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 035-213501562-20260319-01012026-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO
CANTON DE COMBOURG
COMMUNE DE LONGAULNAY

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de conseillers
- en exercice : 13
- présents : 08
- absents excusés: 05

Séance du 10 mars 2026
Date de convocation : 20 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix mars, à dix-neuf heures, le Conseil Communal d'Action Sociale de la Commune de LONGAULNAY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur David BUISSET.

Présents : M. BUISSET David, Mme GROSSET Christèle, Mme BRANDILLY Brigitte, Mme REBILLARD Odile, M. RENAULT Alain, M. GROSSET Michel, Mme DUFOUIL Christiane, M. ROZET Claude.

Absents excusés : Mme BRANDILY Geneviève, Mme PEUVREL Mireille, Mme VAUQUENU Mélanie, M. BRANDILLY Mickaël, M. ROCHEFORT Michel.

Secrétaire de séance : M. RENAULT Alain.

Délibération n°4/2026

OBJET : SUBVENTION 2026 A L'A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) DE TINTENIAC.

Monsieur le Président propose d'attribuer une subvention à l'A.D.M.R. pour l'exercice 2026 et présente la demande de subvention de l'association.

Après en avoir délibéré, les membres du C.C.A.S., à l'unanimité,

- Décide d'attribuer une subvention de **350 €** à l'A.D.M.R. pour 2026.

Date d'affichage : 13 mars 2026.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé.

Le Président,
David BUISSET

MAIRIE DE LONGAULNAY
35190 (ILLE-ET-VILAINE)